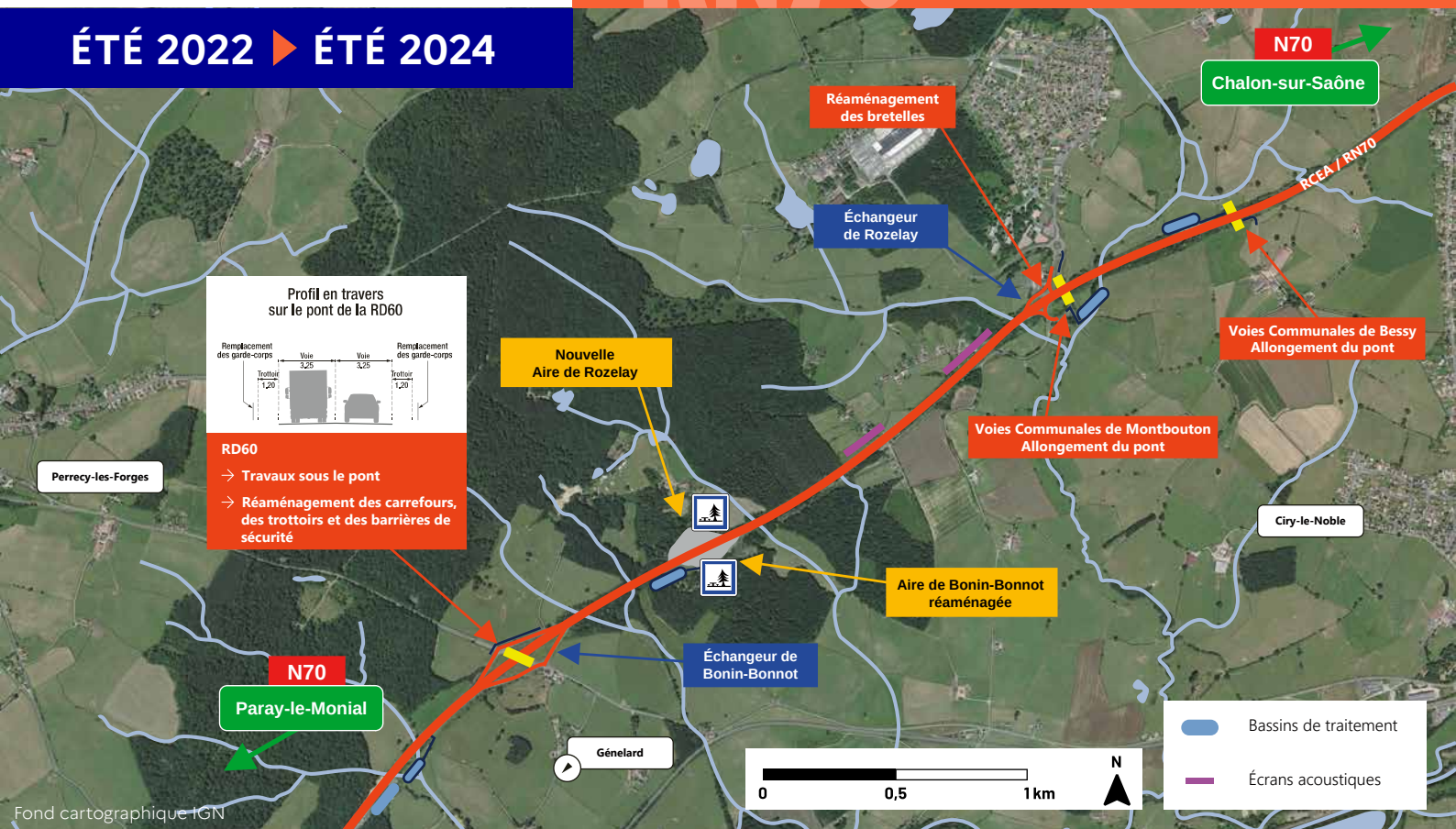


ÉTÉ 2022 ▶ ÉTÉ 2024



ÉLARGISSEMENT DE LA RCEA DEPUIS JUILLET 2022

► Afin de compléter la sécurisation de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a lancé des travaux d'envergure pour aménager à 2x2 voies la RN 70 au droit de Généralard et Ciry-le-Noble. Ce créneau de 4,5 kilomètres est élargi dans le même temps que le créneau de Palinges au sud et la traversée de Blanzly au nord. A l'issue des travaux, l'axe Moulins - Chalons-sur-Saône sera porté à 2X2 voies hors point singulier.

CHIFFRES CLÉS

24 MOIS DE TRAVAUX	40 MILLIONS €	8 COURS D'EAU
4,5 KM MIS À 2X2 VOIES	2 ÉCHANGEURS MIS À NIVEAU	200 M D'ÉCRANS ACOUSTIQUES



Le chantier va s'organiser jusqu'en juillet 2024 sur une période de 24 mois.

TOUTES LES INFOS

www.rcea-saoneetloire.fr

À partir de mars 2023

DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS À VENIR

Cette opération d'élargissement comprend notamment :

- La mise en conformité des bretelles de la 2x2 voies
- L'allongement des bretelles des échangeurs de Bonin-Bonnot et de Rozelay
- Le remplacement des ponts supportant la RCEA
- Le remplacement des dispositifs de retenue du pont de la RD 60 à Bonin-Bonnot
- L'aménagement d'une aire de repos dans chaque sens de circulation, chacune dotée de 20 places poids-lourds et 20 places pour les voitures
- 200 mètres d'écrans acoustiques permettront de protéger les riverains habitant les plus proches de la RCEA (rue des Vernes)

CALENDRIER

→ JUILLET 2022 → AOÛT 2023

Création de deux nouvelles voies au sud de la RCEA actuelle

Allongement des ouvrages permettant l'écoulement des eaux sous la RCEA

Doublement des ponts supportant la RCEA

AVRIL 2023 → JUIN 2023

Allongement des bretelles d'entrée et sortie de l'échangeur de Bonin-Bonnot

→ SEPTEMBRE 2023 → JUILLET 2024

Basculement de la circulation sur les deux nouvelles voies de la RCEA

Requalification des deux anciennes voies de la RCEA



DÉVIATION DU 11 AVRIL AU 9 JUIN 2023

Les bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur de Bonin-Bonnot en direction de Montceau seront fermées du 11 avril au 9 juin pour permettre la mise en conformité de la 2x2 voies.

- ▶ Les usagers en provenance de Gueugnon, Perrecy-les-Forges et Génelard seront invités à rejoindre la RCEA par l'échangeur de Génelard.
- ▶ Les usagers en provenance de Ciry-le-Noble seront invités à rejoindre la RCEA par l'échangeur de Coëre.

Perrecy-les-Forges

⚠ À NOTER

Du 3 au 7 avril fermeture RCEA entre :

- D25 et Palinges
- échangeur Génelard et Bonin-Bonnot

N70

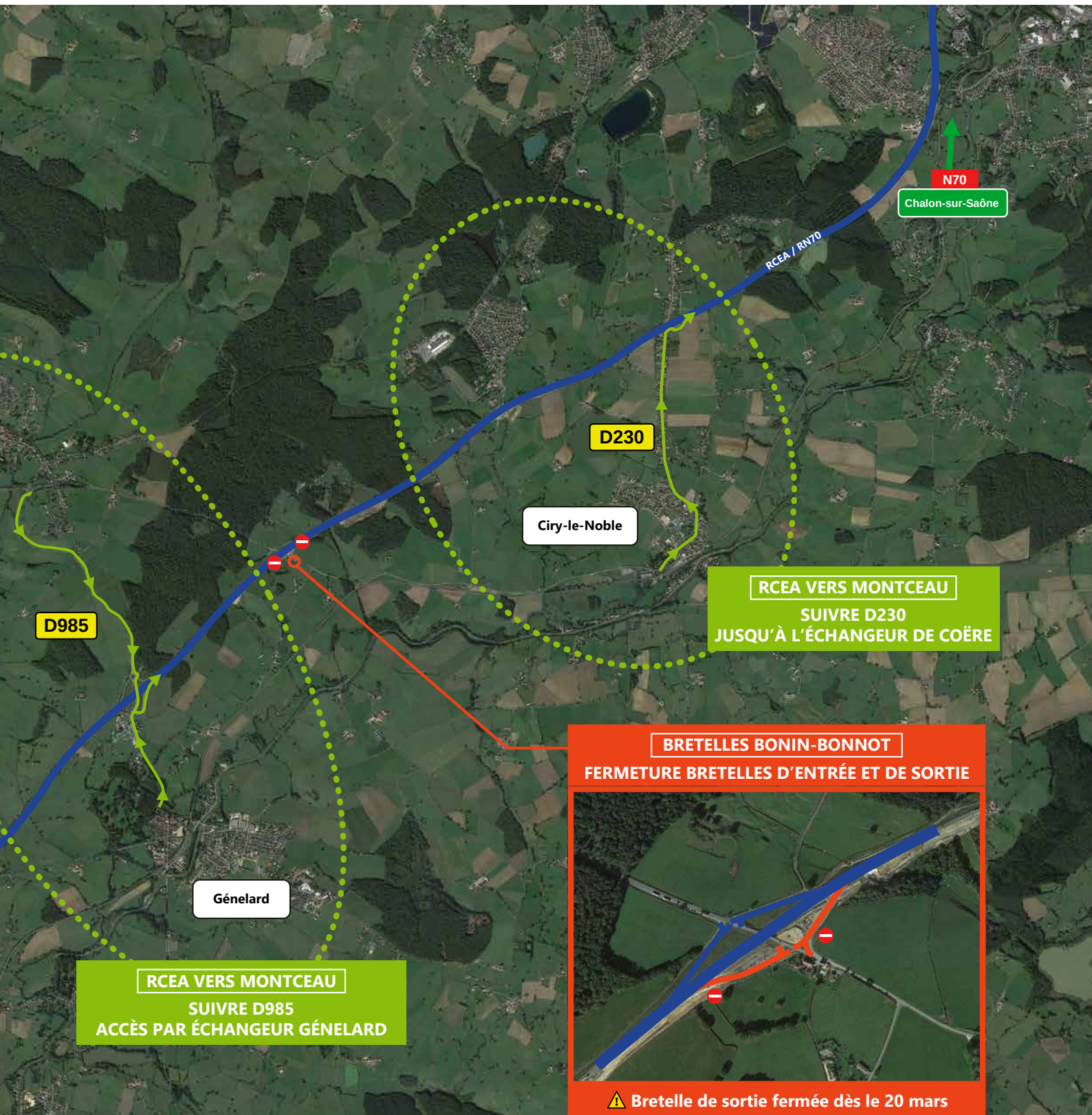
Paray-le-Monial



Réglage et compactage de la couche de forme



Travaux de raidissement du perré pour passage d'une voie de service



UN CHANTIER RÉALISÉ DANS LE RESPECT DE LA TRAME BLEUE

- ▶ Le chantier fait l'objet d'une démarche respectueuse de l'environnement local, marqué par le bocage. La zone de travaux est quant à elle traversée par 8 cours d'eau !

GARANTIR LA CONTINUITÉ HYDRAULIQUE

12 buses et cadres préfabriqués sont allongés ou créés pour permettre de rétablir l'écoulement naturel des eaux ainsi que le passage de 8 cours d'eau. Chacun de ces ouvrages a fait l'objet d'une réflexion écologique soignée afin de produire un aménagement sur place semblable à un lit naturel et favoriser ainsi la mobilité de la faune en traversée de la RCEA.

UN AMÉNAGEMENT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Pour la conception du projet, les choix effectués tant sur le plan technique qu'organisationnel, ont été guidés par la volonté de mettre au point une opération dans le cadre de la démarche Eviter, Réduire, Compenser. En phase chantier, un coordinateur environnemental est tenu d'accompagner les entreprises pour veiller au respect des obligations réglementaires en matière d'environnement.



La continuité hydraulique : un enjeu phare de l'opération



Fonçage d'un nouvel ouvrage hydraulique



Partie aval du nouvel ouvrage hydraulique du ruisseau des Grandes Terres



ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE EN SAÔNE ET LOIRE

PRUDENCE À PROXIMITÉ DU CHANTIER

- Des points de vigilance à respecter :
- Circulations d'engins de chantier.
 - Zones de travaux balisées et interdites au public de jour comme de nuit.
 - Des femmes et des hommes travaillent sur le chantier.
 - La vitesse est limitée à 70 km/h en amont et au droit des zones de travaux.

Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.